

RPI BADENS/RUSTIQUES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 1ER TRIMESTRE 2015-2016 DU JEUDI 5 NOVEMBRE 2015 À 17H30 À RUSTIQUES

Présents:

Les élus : MM. ESTIVAL et MOURLAN, Maires, M. RUFFEL, Président du SIRP

Les enseignants: Mmes MARTINEZ, MONIE, RODRIGUEZ, VAUCOULEUR, ZARZA et M. SIÉ

Les délégués des parents d'élèves: Mmes BONNET, CORREIA, ESCOURROU, GOMEZ et MOURLAN

DDEN:

M. CANAL

Excusée:

Mme GUY, Vice-Présidente du SIRP

Un tour de table permet à chacun de se présenter. Mme RODRIGUEZ Elisabeth est enseignante de la classe CE1/CE2; Mme Marine ZARZA est enseignante en maternelle à Rustiques en complément de Mme Sylvie MARTINEZ.

Mme Stéphanie MOURLAN est proposée comme secrétaire de séance.

1/ Elections des représentants des parents d'élèves

Ont été élus:

à Badens :

CM1/CM2 -Stéphanie MOURLAN et Karine GONZALEZ
CE1/CE2- CORREIA Nathalie et DE LA GUIA Engracia
Maternelle – BONNET Claudine et LOPEZ Sophie

Avec 113 inscrits – 63 votants – 58 exprimés
soit un taux de 55.75% (l'an passé : 63.84%)

à Rustiques :

CP - LUCON Alexandra et COURTESSOLE Nathalie
Maternelle – LARTISIEN Mélody et GOMEZ Séverine

Avec 75 inscrits – 43 votants – 39 exprimés
soit un taux de 57,33%

Rappel : les 2 parents peuvent voter - Le rôle des délégués est de représenter les familles du RPI des 2 villages : ils font le lien entre les écoles et la famille toute l'année. Des remarques ou suggestions peuvent leur être proposées à tout moment, sans attendre un conseil de classe.

2/ Effectifs du RPI

107 élèves répartis comme suit :

Classe	Nombre d'élèves
Maternelle: PS/MS	14/6 soit 20
Maternelle : MS/GS	8/13 soit 21
CP	19
CE1/CE2	12/13 soit 25
CM1/CM2	14/8 soit 22

Il s'agit des effectifs de la rentrée. Il y a déjà eu depuis septembre des départs et des arrivées.
donc 67 élèves scolarisés sur Badens et 40 sur Rustiques.

3/ Travaux et équipements

Les enseignants remercient les municipalités pour les travaux effectués cet été.

A Badens : les travaux de peinture de la salle de motricité sont prévus. Les enseignants demandent la réparation des vélos, un nouveau tableau dans la salle de classe des CE (pour changer celui qui est trop abîmé), un nouveau vidéoprojecteur pour la classe des CM. La mairie propose de prêter le sien en attendant 2016, pour pouvoir effectuer cet achat (il faut bien se renseigner sur les différents modèles et comparer la qualité/prix).

A Rustiques : du liège a été posé dans tous les couloirs permettant un affichage propre, du petit mobilier pour la classe de maternelle a été acheté, l'entretien des vélos a été réalisé mais certains vélos doivent être réparés ou remplacés. Henri Ruffel a fait un point sur le SIVU :

« A propos d'achat de gros matériels, dit achats d'investissement, le SIRP n'a pas pu depuis 2 ans couvrir ses dépenses. En effet, les frais de fonctionnement ont beaucoup augmenté, la cotisation des communes était trop juste. Il a donc été décidé un effort financier de la part des communes de 20€ supplémentaires par élèves et une participation exceptionnelle.

Depuis cette année, les communes versent 50€ pour les crédits des enseignants et 50€ pour les dépenses de fonctionnement et l'achat d'investissement.

De plus, le coût du pain, non intégré au prix du ticket cantine, sera pris en charge par chaque commune à compter de 2016.»

4/ Coopération scolaire

La participation est toujours de 25€ par enfant et 50€ par famille.
Toutes les familles ont participé sur Rustiques, il manque 7 familles sur Badens.
Il y a la possibilité de la régler en plusieurs fois.

Rappel : - la coopérative scolaire finance les achats de divers petits matériels pour les différents projets pédagogiques de l'année, pour équiper la cour de récréation (ballons, trottinettes,...), les sorties scolaires (bus), les goûters de Noël et carnaval,... Sans cette ressource, il serait très difficile de réaliser ces activités.

- elle est alimentée par les cotisations, la vente des photos notamment.

L'association des parents d'élèves donnait 25€ par enfant, qui provenait du bénéfice de différents projets (loto, kermesse,...). Or cette association étant en sommeil cette année, il paraît inenvisageable d'effectuer une sortie scolaire de fin d'année.

5/ Photo de classe

Elle vient d'avoir lieu. Un fond assez neutre avait été choisi.
Le tarif est inchangé.

6/ Sorties et activités du 1^{er} trimestre

Sur le RPI, tous les enfants ont participé à « Nettoyons la Nature » (sauf les maternelles de Badens), et toutes les classes vont à la bibliothèque.

Déjà réalisées :

*CP

sortie dans les vignes pour les vendanges ; journée sur la sécurité routière des autoroutes ; piscine le jeudi matin.

*Maternelle Badens

les enfants apprennent à vivre ensemble, dans l'école.

*CP/CE1/CE2

Journée sur la sécurité routière des autoroutes.

*CM1/CM2

Piscine le lundi après-midi ; sécurité routière avec une association, plusieurs fois dans l'année (théorie, puis piste en vélo, concours pour gagner un vélo,..)

A venir :

* Rustiques

les 09/11 et 10/11, sensibilisation au tri des déchets avec la présence du COVALDEM11
Participation à la collecte pour l'association ELA et journée sportive le 20 novembre.

*CE/CM

Le 10 décembre sortie au musée de Carcassonne (expo sur le thème du paysage)
Rencontre avec un technicien du SIMBA (Syndicat Mixte des balcons de l'Aude) à propos de la vigilance crue (inondation)
Les CM1/CM2 feront des sorties ponctuelles sur le village pour réaliser des croquis de paysage

Journée de la laïcité, le 9 décembre : tous les enfants du RPI seront présents à Rustiques pour la plantation du bois de la laïcité (voir le point n°11)

7/ Projet d'école

Le projet d'école, valable 3 ans, se terminera en 2016. Il pourra être renouvelé. Il est sur le thème de « l'écocitoyenneté à l'école et dans l'environnement proche ».

Plusieurs actions dans les classes sont mises en place, avec la production d'écrit, en histoire-géographie, arts plastiques... et les phénomènes relayés dans les médias, donc en lien avec l'actualité.

8/ Règlement intérieur

Il est composé de deux parties : le règlement départemental des écoles élémentaires et le règlement propre au RPI commun aux 2 écoles. Il est remis aux parents en début d'année scolaire. Il a été profondément modifié l'an passé et est entré en application à la rentrée.

Le Conseil d'école en prend connaissance et M. Le DDEN émet le souhait d'y annexer la Charte de la Laïcité. Aucune autre observation n'étant émise, il est procédé au vote : approuvé à l'unanimité.

9/ Fête de Noël

Elle aura lieu à RUSTIQUES le vendredi 18 décembre après-midi, avec un spectacle de magie (durée 50 minutes), le passage du Père Noël et le goûter. Cette après-midi récréative est financée par la coopérative scolaire.
Cette année, les parents pourront assister au spectacle.

10/ Questions des parents

Des questions diverses ont été soumises concernant la pédagogie d'un enseignant mais n'étant pas du ressort du Conseil d'école, elles ne peuvent être abordées ici. Toutefois, il est conseillé aux parents qui ont des interrogations de prendre rendez-vous et de discuter avec l'enseignant.

11/ Intervention du DDEN

M. CANAL distribue un dépliant expliquant le rôle des délégués départementaux de l'éducation nationale. Il parle ensuite du projet de la fête de la laïcité : trois moments importants à retenir :

- une exposition : « histoire et actualité de la laïcité », ouverte aux élèves du RPI, prêtée par la FAOL, sera visible à la Maison du Parc à Rustiques du 27 novembre au 4 décembre. Les plus grands seront reçus par le DDEN ou M. RUFFEL (1^{er} décembre pour Badens et 3 décembre pour Rustiques).
- une conférence sur la laïcité est prévue le jeudi 3 décembre à 18h à la Maison du Parc.
- plantation du Bois de la Laïcité, route de Badens, à Rustiques, le mercredi 9 décembre : tous les enfants du RPI planteront un petit arbre (chêne ou cèdre), pris en charge par la municipalité avec le concours de la Chambre d'agriculture.

La réunion est close à 19h20

La Directrice de Badens
Mme VAUCOULEUR

Le Directeur de Rustiques
M. SIÉ

La secrétaire de séance
Mme MOURLAN